



REGLEMENT D'UTILISATION DE LA SALLE DES FÊTES DE STE RADEGONDE DES NOYERS

DEMANDEUR :

ADRESSE :

TELEPHONE

DATES DE RESERVATION DE LA SALLE :

TYPE DE MANIFESTATION :

Cette salle est assurée pour 220 personnes assises ou 500 personnes debout.

POUR VOTRE SECURITE, LAISSEZ TOUJOURS L'ACCES DES ISSUES DE SECOURS LIBRES.

A déposer à la mairie lors de la réservation (si nous n'avons pas tous les documents, la salle ne peut être louée).

- Attestation d'assurance « responsabilité civile »
- Chèque de caution de 320 € pour la grande salle
- Chèque de caution de 100 € pour les petites salles
- Chèque de caution de 50 € pour le ménage
- Règlement intérieur signé

2 clés vous sont fournies : porte d'entrée et éclairage du parking



⇒ ECLAIRAGE

- Ⓢ Parking : Minuterie à la « bascule » (tourner le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre)
- Ⓢ La salle :
 - En entrant, à droite, interrupteurs des projecteurs extérieurs + Hall d'entrée.
 - Sur la droite, entrez par le vestiaire pour accéder au tableau d'éclairage au fond de la loge

(Par contre, ne pas toucher au tableau électrique « général ». Congélateur et réfrigérateur sont branchés)

⇒ CHAUFFAGE

- Ⓢ Dans le vestiaire (minuterie autonomie 2 heures)

⇒ TABLES – CHAISES

- Ⓢ Tables pliantes, sur les chariots face contre face
- Ⓢ Tables en formica dans la grande salle

Rangement des tables et des chaises, après nettoyage.

⇒ PORTE-MANTEAUX :

- Ⓢ Ne pas oublier de les ranger.

⇒ BAR

- Ⓢ Réfrigérateur : le brancher seulement (la température est pré réglée)
 - Eviter de démonter les étagères (ou sinon ne pas oublier de les remettre en place)
 - A près utilisation, le débrancher, nettoyer l'intérieur.
- Ⓢ Nettoyer le comptoir et l'évier avec le produit spécial inox.
- Ⓢ En aucun cas, une petite salle ne peut être utilisée comme bar.

- Ⓜ Sur autorisation de la Mairie, un bar peut être installé dans le jardin extérieur jusqu'à 21 heures.
- Ⓜ Interdiction formelle d'installer stand et barnum sur les parkings.

⇒ NETTOYAGE DE LA SALLE

- Ⓜ Balayage de la salle entière (retirer chewing gum par terre). N'oubliez pas la scène si elle a été utilisée.
- Ⓜ Serpillier les sols carrelés et les tâches de gras sur le parquet.
- Ⓜ Attention à ce que les enfants ne s'accrochent pas aux rideaux.
- Ⓜ Projectiles au plafond.

⇒ WC

- Ⓜ Vous devez fournir vos rouleaux de papier
- Ⓜ Pour le nettoyage, pensez à vider les petites poubelles, nettoyer les cuvettes WC et serpillier le sol.

⇒ POUBELLES

- Ⓜ Mettre les poubelles dans les conteneurs (sortie porte du bar)
- Ⓜ Séparer les bouteilles en verre et en plastique et les porter aux bornes du tri sélectif (rue de la Fontaine au Clain (à côté du stade) ou chemin des Rouges (derrière le moulin)).
- Ⓜ Emmener vos sacs jaunes.

⇒ AVANT VOTRE DEPART

- Ⓜ Vérifier si le lave-vaisselle est vidé et éteint.
- Ⓜ Vérifier que toutes les lumières soient éteintes au tableau d'interrupteurs à l'entrée de la scène en entrant par le vestiaire, au fond de la loge.
Ne touchez surtout pas au tableau électrique « général ».
- Ⓜ Fermer toutes les portes
- Ⓜ Ne pas oublier l'environnement, jardin, parkings (devant la salle et devant la bascule), ramasser papiers et bouteilles.

⇒ MATERIEL A PREVOIR : papier WC, sacs poubelles, produit vaisselle et éponges.

⇒ MATERIEL FOURNI : produits entretien inox, produits lave-vaisselle désinfectant, allumettes, balais, seau, pelle, serpillières .

⇒ IMPORTANT

- Ⓜ Ne pas mettre de ruban adhésif, de pointes, de punaises sur les murs, le sol, le plafond, les vitres ou les rideaux. Des crochets et des panneaux sont prévus à cet effet.
- Ⓜ Tenir les portes et fenêtres fermées en permanence par respect des riverains.
- Ⓜ **L'interdiction de Fumer** s'applique à cette salle pour l'ensemble des utilisateurs.
- Ⓜ **L'utilisation de la salle est autorisée jusqu'à 2 h00 du matin**, ce qui implique que la salle sera impérativement fermée à 2 h00.
- Ⓜ Le son peut être contrôlé. Un sonomètre est mis à la disposition des loueurs. (Autorisation 75 décibels).
- Ⓜ Le stationnement est interdit dans la rue devant la salle ; un parking est à disposition.
- Ⓜ **MERCI DE NE PAS ENVOYER DE PROJECTILES (bouchons, balles,..) en direction du plafond, les dalles sont fragiles**

L'Utilisateur,

Je Soussigné(e) :
avoir pris connaissance de ce règlement

Fait à Ste Radegonde des Noyers, le

SIGNATURE